

# GRILLE DE SALAIRES REVENDIQUES

Suite au 38<sup>ème</sup> Congrès de la FNIC CGT.



## CALCUL DU SALAIRE GARANTI DE CHAQUE SALARIE :

$$1700 \text{ €}^* + 9,066 \text{ €}^{**} \times (\text{coefficient du salarié} - 130^{***})$$

\* Salaire revendiqué par la FNIC CGT pour le Coef. 130 (coefficient des salariés sans diplôme, ni expérience)

\*\* Valeur du Point au-delà du coefficient 130 : 9.066 €

La valeur du point maintient un rapport de 5 entre le 130 (1700 €) et le 880 (1700 € x 5 = 8500 €)  
Soit écart salaire entre le 880 et le 130 = 6800 € pour 750 points, donc 9.066 € par point au-delà du 130.

Coef	Niveau d'embauche Diplômes, évolutions	Zone d'échelonnement des catégories		Pour les CCN Barème salaires	en Euros
130		Évolution des Ouvriers et Employés		1700 €	1700 €
140				1700 € + 91 € =	1791 €
160				1700 € + 272 € =	1972 €
180	→ Niveau d'embauche des diplômés de niveau 5 (CAP, BEP, ...) (passe à 200 après 3 ans maxi)			1700 € + 453 € =	2153 €
200				1700 € + 635 € =	2335 €
225	→ Niveau d'embauche des diplômés de niveau 4 (BT, BAC Pro, ...)(passe à 250 après 3 ans maxi)	Évolution des Techniciens & Agents de Maîtrise		1700 € + 861 € =	2561 €
250				1700 € + 1088 € =	2788 €
280	→ Niveau d'embauche des diplômés de niveau 3 (BTS, DUT, ...) (passe à 310 après 4 ans maxi)			1700 € + 1360 € =	3060 €
310	→ Bac + 3 - Licence			1700 € + 1632 € =	3332 €
350	→ Niveau d'embauche des diplômés de niveau 2 (Maîtrise) (passe à 400 après 1 an)			1700 € + 1995 € =	3695 €
400	→ Niveau d'embauche des diplômés de niveau 1 (ingénieurs, masters/DESS, ...) (passe à 450 après 3 ans maxi)	Évolution des Ingénieurs & Cadres		1700 € + 2448 € =	4148 €
450	→ Bac + 8 - Doctorat			1700 € + 2901 € =	4601 €
550				1700 € + 3808 € =	5508 €
660				1700 € + 4805 € =	6505 €
770				1700 € + 5802 € =	7502 €
880				1700 € + 6800 € =	8500 €

**Pas de barrière, la formation continue doit faciliter les évolutions.**

*Il faut rappeler que les coefficients proposés sont ceux établis au cours de nos précédents congrès pour redonner à une grille de classifications une cohérence, des écarts entre coefficients significatifs.*

**Ces coefficients ne sont donc pas à comparer avec ceux existants actuellement dans nos branches.**



Octobre 2010

